



acat.ch



ACAT SUISSE SCHWEIZ SVIZZERA

Action des chrétiens pour un monde sans torture ni peine de mort
Aktion der Christen für eine Welt frei von Folter und Todesstrafe
Azione dei cristiani per un mondo senza tortura né pena di morte



**Des personnes courageuses
victimes de torture
à porter dans vos prières**

la **Nuit** des
Veilleurs



26 juin 2021

**Journée internationale
pour le soutien aux victimes de la torture**

« Va avec cette force que tu as »

Le Seigneur se tourna vers [Gédéon] et dit : « Va avec cette force que tu as et sauve Israël de Madiân. Oui, c'est moi qui t'envoie ». Mais Gédéon lui dit : « Pardon, mon seigneur, comment sauverai-je Israël ? Mon clan est le plus faible en Manassé, et moi je suis le plus jeune dans la maison de mon père ! ». Le Seigneur lui répondit : « Je serai avec toi, et ainsi tu battras les Madianites tous ensemble. » (Jg 6,14-16)

La torture fait partie des pires manifestations du mal. La personne qui est engagée dans le combat contre la pratique de la torture, quelles que soient ses options spirituelles, se sent parfois en situation de faiblesse. Une force en elle la pousse cependant à persévérer. Quelle faiblesse, quelle force ?

L'ACAT, une expérience de la fragilité

À l'ACAT, nous nous sentons parfois bien faibles, bien fragiles face à la bête à laquelle nous nous attaquons. Malgré notre appartenance à une association qui nous accompagne, devant notre petitesse et notre petit nombre, nous devons comme Gédéon faire un effort pour ne pas nous décourager. Et puis les résultats positifs obtenus sont souvent fragiles et il faut sans cesse repartir au combat.

La force qui est en nous

Mais comme Gédéon nous avons reçu une promesse de la part de Dieu : « Oui, c'est moi qui t'envoie. Je serai avec toi ». Cette force-là, pour les chrétiens,

s'entretient dans la prière au nom du Torturé, du Crucifié, du Ressuscité.

Elle se reçoit de l'Esprit saint, qui met des femmes et des hommes en route, en mission et parfois dans des conditions dramatiques. De ces femmes et de ces hommes que l'Esprit enflamme et nourrit, il en existe à toutes les époques. Parfois à leur insu, ils marchent dans les pas de Jésus, solidement ancrés dans le triomphe de la vie. Leur résistance les conduit parfois à la nuit du cachot et de la torture. La Nuit des veilleurs nous rappelle notre mission : intervenir auprès des autorités pour la libération de ces victimes, solliciter pour elles, auprès du Père, au nom du Fils, le renfort de l'Esprit saint et prier contre toute déshumanisation ; et tenir bon dans cet engagement, affronter notre faiblesse : « Seigneur, nous sommes comme les disciples, endormis dans le jardin de Gethsémani. Nous sommes si faibles. Si peu fiables. Si peu présents dans nos prières. Incapables sans doute d'atténuer ce sentiment de solitude du supplicié dont le dos est maintenant broyé par le bois de la croix. Et pourtant, humblement, nous nous mettons en route à tes côtés. »*

Extraits de la méditation de l'ACAT-France. Le texte entier est disponible sur www.nuitdesveilleurs.fr > ressources

* Marc Zarrouati. *La Croix : chemin de libération (Un chemin de croix à Saint-Sernin)*, Artège, 2010, p. 7.

Des femmes et hommes à porter dans vos prières

Ils ont été menacés, battus, torturés, emprisonnés, maintenus en détention. Pour leurs convictions, pour leur engagement politique, pour leur engagement en faveur des droits humains, pour ce qu'ils sont.

Pour les faire taire, pour les faire parler.

Pendant la Nuit des Veilleurs ... soutenez-les.

Leur histoire est représentative de milliers d'autres. Pour la Nuit des Veilleurs, nous aimerions vous inviter à prier pour ces personnes ainsi que leurs familles et à les soutenir par une lettre.

Pour écrire à ces personnes :

ACAT-France [destinataire (prénom + nom)]
7, rue Georges Lardennois
75019 Paris
France

L'ACAT-France transmettra vos messages.

Exception : nous vous demandons de ne pas envoyer de messages à Ramy Kamel (voir page 6).



La Nuit des Veilleurs est une chaîne internationale de personnes se recueillant pour les victimes. Merci d'inscrire votre événement autour du 26 juin sous **www.nuitdesveilleurs.fr** ! Nous serions très heureux de recevoir vos commentaires, impressions, photos, ... :
Katleen De Beukeleer, k.debeukeleer@acat.ch. Merci !

Impressum

Sources (méditation, descriptions des cas et suivi) ACAT-France

Rédaction Ruth Blum, Katleen De Beukeleer (coordination, k.debeukeleer@acat.ch), Christine Morerod

Conception Katleen De Beukeleer • **Illustrations de couverture** Sources cf. pp. 3-7 ; ACAT-France

Impression Funke Lettershop AG, Zollikofen

MEXIQUE

Kenia Inés Hernández Montalván



IMAGE : Front Line Defenders

Kenia Inés Hernández Montalván est coordinatrice du *Colectivo Libertario Zapata Vive*. Ce mouvement d'agriculteurs défend le droit à la terre et promeut la résistance pacifique contre les modèles économiques qui ont une approche néolibérale imposés par l'État mexicain.

Entre juin et octobre 2020, Kenia Inés a été **arrêtée trois fois sur de fausses accusations pour criminaliser ses activités pacifiques et légitimes en faveur des communautés paysannes**. Depuis octobre 2020, elle est en détention préventive dans une prison de sécurité maximale, le *Centro Federal de Readaptación Social Femenil*.

Son état de santé est très inquiétant. Le 1^{er} avril 2021, Kenia Inés a informé le juge de contrôle d'Acapulco qu'elle souffrait de fièvre, de maux de tête, de maux d'estomac, de frissons et de douleurs corporelles générales. Elle pense que ces maux sont causés par les mauvaises conditions sanitaires du centre de détention. **Elle doit y boire de l'eau**

non potable et manger des aliments de mauvaise qualité et de faible valeur nutritionnelle et ce, depuis octobre 2020. Le juge aurait demandé des informations à la prison au sujet des conditions de détention de Kenia Inés.

L'ACAT-Suisse et l'ACAT-France, au côté de *Front Line Defenders*, s'inquiètent de cette pratique d'intimidation, consistant à porter des allégations infondées contre des personnes œuvrant pour la promotion et à la protection des droits humains au Mexique.

Priez pour Kenia Inés ...
Priez pour sa libération !

BURUNDI

Nestor Nibitanga



IMAGE : privé

Nestor Nibitanga a longtemps dirigé le bureau de l'Association burundaise pour la protection des droits humains et des personnes détenues (APRODH) dans la province de Gitega. L'APRODH est l'une des principales organisations de défense des droits humains du Burundi. **En tant qu'observateur régional, Nestor collectionnait des informations sur les violations des droits humains et effectuait des visites dans les centres de détention.** En octobre 2016, le gouvernement a suspendu l'APRODH.

Le 21 novembre 2017, Nestor Nibitanga a été **arrêté, sans mandat**, par des policiers à son domicile qui abritait les bureaux de l'APRODH à Gitega. Il n'a pas été informé du motif de son arrestation et a été interrogé dans les locaux du *Service National de Renseignement* (SNR) à Bujumbura, **sans la présence d'un avocat**. Ceci est en violation des articles 10 et 95 du Code de procédure pénale et de son droit à un procès équitable.

Nestor Nibitanga a été détenu au secret jusqu'au 4 décembre 2017, sans qu'aucun chef d'accusation ne soit prononcé contre lui et sans accès à sa famille ou à un avocat. Il a été ensuite transféré dans une prison officielle au sud de Bujumbura.

Il aura fallu attendre un tweet du porte-parole de la police nationale du Burundi pour savoir de quoi était accusé Nestor Nibitanga. Le 13 août 2018, le Tribunal de grande instance à Bujumbura a condamné Nestor à **cinq ans de prison ferme** pour « atteinte à la sûreté intérieure de l'État ». Il lui a été reproché d'avoir continué à travailler pour l'APRODH.

L'arrestation de Nestor fait suite à celle de **Germain Rukuki**, un ancien collaborateur de l'ACAT-Burundi, en juillet 2017. Ce dernier a été condamné à 32 ans de prison pour avoir simplement travaillé pour l'ACAT. Le verdict de la Cour d'appel de Ntahangwa à son encontre devrait être rendu prochainement. Germain Rukuki est détenu depuis juillet 2017.

Priez pour Nestor et Germain ...
Priez pour un État de droit au
Burundi !

ÉGYPTE

Ramy Kamel



IMAGE : Front Line Defenders

Depuis la révolution de 2011, Ramy Kamel **défendait le droit à la liberté de religion et documentait les violations des droits humains perpétrées contre la communauté copte à laquelle il appartient.**

Ramy Kamel a été arrêté le 23 novembre 2019, interrogé sans la présence de son avocat, et torturé. Transféré à la prison de Tora, sa détention provisoire a régulièrement été reconduite. Il est accusé de « participation à une organisation terroriste et à son financement, de diffusion de fausses informations et de trouble à l'ordre public via les réseaux sociaux ».

Son arrestation est intervenue en représailles à son travail en faveur des droits humains et à son engagement auprès de l'ONU. Sept mois avant son arrestation, Ramy Kamel avait en effet rédigé un rapport sur les discriminations subies par les coptes depuis l'arrivée du président Al-Sissi au pouvoir. Quelques jours avant son départ prévu pour Genève, où il devait

participer à un forum organisé par l'ONU, il a été arrêté. Ramy Kamel a été **torturé à deux reprises** par des agents de la sécurité nationale. Depuis son arrestation il a été placé en isolement. Pendant une visite à son frère, la sœur de Ramy Kamel a constaté qu'il avait **perdu environ un tiers de son poids.** Il lui a indiqué être dans un très mauvais état de santé mentale, en raison de son **isolement prolongé**, qu'il souffrait de crises d'asthme et qu'il n'avait pas reçu de soins médicaux appropriés depuis trois mois. Compte tenu de son état de santé, Ramy Kamel est particulièrement à risque vis-à-vis de la propagation du COVID-19.

Le 15 avril 2021, 43 organisations et personnalités ont écrit un courrier au Président des États-Unis Joseph Biden pour attirer son attention sur le cas très préoccupant de Ramy Kamel.

!
*Front Line Defenders nous a indiqué qu'il serait dangereux pour Ramy de recevoir des lettres de l'étranger en prison, il pourrait être accusé d'avoir des contacts avec des « agents étrangers ». Nous vous demandons ainsi de prier pour lui, mais **de ne pas lui envoyer de courrier.** Merci de votre compréhension.*

CHINE

Zhang Zhan



Ancienne avocate, Zhang Zhan est une journaliste citoyenne qui a l'habitude de s'exprimer activement via les réseaux sociaux, sur la politique et les questions liées aux droits humains en Chine. En février 2020, elle s'est rendue à Wuhan, quelques jours après la mise sous cloche de la ville. Avec quelques autres, dont Fan Bing et Chen Qiushi (voir *Nuit des Veilleurs 2020* et suivi dès la page 9), **elle a filmé des malades alités dans un couloir d'hôpital à Wuhan**. Ses images donnent un rare aperçu des conditions sanitaires dans la première ville du monde touchée par le coronavirus. Zhang Zhan rendait aussi compte de l'arrestation d'autres journalistes indépendants et du harcèlement subi par des familles de victimes.

En mai 2020, Zhang Zhan a été arrêtée, puis condamnée fin décembre à quatre ans de prison pour « provocation aux troubles à l'ordre public ». En détention provisoire, dès juin 2020, elle a entamé une **grève de la faim** pour protester

contre sa détention et clamer son innocence. Ses geôliers lui ont imposé alors une sonde gastrique nasale. Pour la punir d'être en grève de la faim, elle était forcée de porter des entraves aux pieds et avait les mains attachées 24 heures sur 24 pendant plus de trois mois. Sa santé s'est dégradée. Le 28 décembre 2020, jour de son procès, Zhang Zhan a été conduite dans la salle d'audience en fauteuil roulant.

Elle est restée malgré tout combative et a refusé de répondre au juge qui lui a demandé de décliner son identité. Après le verdict, elle a refusé de faire appel. « Elle pense que le système dans son ensemble est absurde », a expliqué son avocat qui a pu lui rendre visite mi-janvier. « Elle ne veut pas de compromis », a-t-il témoigné. **Elle assure « qu'elle n'a jamais été aussi déterminée ».**

Priez pour Zhang Zhan ...

Priez pour sa santé et sa libération !

A photograph of a man with a mustache and short dark hair, wearing a white t-shirt, looking directly at the camera from behind vertical metal prison bars. The image has a light blue, hand-drawn style border.

MAROC

Mohamed Lamine Haddi

Mohamed Lamine Haddi est un **militant qui s'engage pour l'indépendance du Sahara occidental**. Il a participé aux actions de protestation du camp de *Gdeim Izik* en 2010, en lien avec la situation sociale et économique des Sahraouis. Arrêté avec d'autres, suite au démantèlement du camp, il a été condamné en 2013 à **25 ans de réclusion. Ses aveux lui ont été arrachés sous la torture**.

Depuis, il est à l'isolement et n'est autorisé à sortir de sa cellule qu'une heure par jour. En décembre 2020, le directeur de la prison a ordonné que tous ses effets personnels lui soient confisqués. Il ne peut pas recevoir la visite de son avocat. Depuis mars 2020, les visites de sa famille lui sont également interdites.

Mohamed Lamine Haddi a commencé une grève de la faim le 17 janvier 2021 pour attirer l'attention sur ses conditions de détention à la prison de Tiflet II à Rabat. Il a en effet déclaré à son avocat qu'il préférerait mourir que de

continuer ainsi. Depuis le 22 février les appels téléphoniques avec sa famille lui sont interdits.

En raison de ses conditions de détention, **Mohamed souffre désormais d'une paralysie partielle du côté droit, de pertes de mémoire et de douleurs à la main gauche**. Malgré cela, on lui interdit l'accès à un médecin.

Depuis le 25 février 2021, sa famille n'a plus aucune nouvelle de lui.

Les visites étant de nouveau autorisées depuis le 1^{er} mars, sa mère s'est rendue à la prison où il est détenu, à 1200 kilomètres de chez elle, mais elle n'a pas été autorisée à le voir. Depuis, elle attend sur place et a même été détenue par la police quelques heures le 3 mars.

Priez pour Mohamed ...

Priez pour qu'il soit bientôt réuni avec ses proches !

Suivi

de la Nuit des Veilleurs 2020

Que sont devenues les personnes que vous avez soutenues spirituellement ou par écrit lors de la Nuit des Veilleurs 2020 ?

CHINE

Chen Qiushi enfin libre : après plus d'un an sans nouvelles, le journaliste-citoyen aurait retrouvé ses parents en septembre 2020.

D'après l'un de ses proches amis, il serait en bonne santé et placé sous résidence surveillée dans la ville de Qingdao, au domicile de ses parents. Les déclarations prudentes de son camarade appellent à rester vigilant.

Quant à **Fang Bin**, nous n'avons aucune nouvelle à ce jour. Parmi les journalistes-citoyens arrêtés, il était le seul originaire de Wuhan. L'ACAT-France reste mobilisée pour obtenir sa libération.



BURUNDI

Après 430 jours de prison, **Christine Kamikazi, Agnès Ndirubusa, Egide Harerimana et Térencia Mpozenzi**, les quatre journalistes d'Iwacu (média indépendant burundais), ont été libérés le 24 décembre 2020 à la suite d'une grâce présidentielle accordée par le nouveau président Évariste Ndayishimiye.

Ils avaient été arrêtés le 22 octobre 2019, accusés d'« atteinte à la sûreté de l'État ». À l'issue d'une procédure judiciaire inique, la sentence de deux ans et demi de prison a été confirmée en appel.



ÉGYPTE

Arrêtés le 28 février 2019, l'actrice et défenseuse des droits humains **Eman al-Helw** et le transgenre **Hossam Ahmed** ont été libéré.e.s sous contrôle judiciaire mi-septembre 2020.



ÉTATS-UNIS

L'exécution de **David A. Sneed**, prévue le 9 décembre 2020, a été repoussée par le gouverneur de l'État d'Ohio au 19 avril 2023. Agé de 58 ans, David A. Sneed est dans les couloirs de la mort depuis 34 ans.



GABON

A l'issue de son procès en appel, le 18 janvier 2021 à Libreville, la peine de six ans de prison ferme a été confirmée pour l'opposant **Bertrand Zibi Abeghe**. Poursuivi pour « détention illégale d'arme à feu, instigation aux violences et voie de fait », Bertrand Zibi Abeghe a décidé de se pourvoir en cassation. « Il va épuiser toutes les voies de droit qui s'offrent à lui, pour que son honneur soit lavé », a indiqué son avocat. Bertrand Zibi Abeghe est détenu pour avoir démissionné du parti au pouvoir devant le président de la République Ali Bongo, en pleine campagne électorale, et pour avoir rejoint l'opposition. Longtemps incarcéré dans des quartiers disciplinaires au régime très dur, il a récemment été transféré dans un secteur moins exposé de la prison centrale de Libreville, extrêmement surpeuplée (4000 détenus pour 350 places). Il partage désormais une cellule avec 25 codétenus. Il est le seul prisonnier politique dans sa cellule.



VIETNAM

Nguyen Van Hoa est détenu depuis maintenant quatre ans pour avoir osé filmer des manifestations lors de la catastrophe environnementale de Formosa. Ses conditions d'incarcération restent dures, il a mené une grève de la faim en novembre 2020 avec d'autres prisonniers d'opinion d'An Diem, à laquelle il a mis fin après accord avec les autorités de la prison. Sa sœur, qui a pu lui rendre visite peu après, l'a trouvé affaibli. Il continue cependant à lutter pour l'amélioration des conditions de détention et un rapprochement de sa famille. Sa détention devrait prendre fin en 2024.



CONGO-BRAZZAVILLE

Céleste Nlemvo Makela, Parfait Mabiala, Franck Saboukoulou, Guil Miangué et Meldry Dissivou-lou sont libres !



Le Ministère public avait fait appel contre la décision du Tribunal de Grande instance de Brazzaville de libérer provisoirement les prévenus. Cependant, le 4 décembre 2020, la Chambre d'accusation de la Cour d'appel de Brazzaville a déclaré cet appel irrecevable.

Ces cinq activistes restent encore poursuivis pour « atteinte à la sécurité intérieure de l'État », une accusation extrêmement vague régulièrement utilisée par le régime du président Denis Sassou Nguesso – qui cumule plus de trente-cinq ans de pouvoir – pour mettre en prison ses opposants.

Il est probable que la procédure tombe « en sommeil » et qu'elle soit utilisée politiquement par le régime en place comme moyen de pression sur ces jeunes activistes pour qu'ils mettent un terme à leurs activités politiques et citoyennes en faveur du changement en République du Congo.



ARABIE SAOUDITE

La pression s'accroît sur Riyad pour libérer les prisonniers d'opinion, suite à la publication des travaux d'Agnès Callamard, rapporteur spécial de l'ONU sur les exécutions sommaires, en lien avec l'assassinat de Jamal Khashoggi mettant en cause la responsabilité du Prince héritier

Mohammed Ben Salman. Mais **Samar Badawi** est toujours enfermée dans les geôles saoudiennes.

MEXIQUE

En mai 2020, un appel soutenu par plusieurs rapporteurs spéciaux de l'ONU saisissait les autorités mexicaines sur les allégations de torture contre les frères **Juan Antonio, Jesús Iván et Luis Adrián Figueroa Gómez**. Normalement, l'État mexicain avait deux mois pour répondre à ce mécanisme de l'ONU, mais un an après, l'État n'a toujours pas répondu. Cela illustre le manque d'engagement des autorités mexicaines sur les drames que vivent de très nombreuses familles.



Pour une vie dans la liberté et la dignité

Le droit à la vie et l'interdiction de la torture sont des droits humains universels. Cela va de soi, pourrait-on penser. Mais tel n'est pas le cas. Dans le monde entier, des personnes sont menacées de mort et torturées quotidiennement. Les condamnations à mort sont l'expression d'un abus de pouvoir et d'une oppression.

Par ses appels, ses campagnes et ses pétitions, l'ACAT-Suisse dénonce les arrestations arbitraires, la peine de mort et d'autres violations des droits humains. La « Nuit des Veilleurs » du 26 juin 2021 est axée sur une large solidarité avec les victimes de la torture. Plus que jamais, notre travail est nécessaire.

Depuis 40 ans, nous défendons avec succès les personnes qui sont lésées et blessées. Trop nombreux sont celles et ceux qui perdent, soudainement et inopinément, la vie dans la liberté et la dignité. Ou ils n'en font jamais l'expérience.

L'ACAT-Suisse recherche, informe et agit contre l'oubli. Nous dénonçons et accusons. Vous y contribuez beaucoup. Votre don est un investissement pour une vie dans la liberté et la dignité.

Contactez notre responsable du fundraising Ruth Blum :

079 220 85 64 • r.blum@acat.ch

Compte bancaire :

IBAN : CH16 0900 0000 1203 9693 7 • CCP : 12-39693-7

Modèle d'annonce de collecte pour votre Église ou votre paroisse :

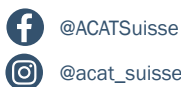
→ www.acat.ch > Agir > Nuit des Veilleurs



En vente
au
Secrétariat
de l'ACAT



ACAT-Suisse
Speichergasse 29 • Case postale • CH-3001 Berne
+41 (0)31 312 20 44
info@acat.ch • www.acat.ch
CCP : 12-39693-7
IBAN : CH 16 0900 0000 1203 9693 7



Votre don en
bonnes mains.

bonnes
mains